



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Inauguration de deux lutrins commémoratifs

Saint-Étienne-des-Grès, 30 septembre 2023 - La Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, en collaboration avec la société d'histoire locale, est heureuse d'inaugurer les deux lutrins du parc Réal-St-Onge dans le cadre des Journées de la culture.

L'installation de ces lutrins permet de mettre en évidence la raison de la nomination du parc Réal-St-Onge, ainsi que celle de l'histoire des Stéphanois, renommée d'appellation « Les Sauterelles' ».

Sur le premier lutrin, les écrits sont en mémoire du Dr Réal St-Onge, natif de Saint-Étienne-des-Grès. C'était un médecin de famille très apprécié, accessible à tout moment et impliqué dans sa communauté.

Sur le second lutrin, nous pouvons découvrir le nom de la créatrice de l'œuvre « la sauterelle », et en apprendre plus sur les invasions des sauterelles, et l'origine du surnom donné aux Stéphanois, « Les Sauterelles ».

« Une histoire qui définit ce que nous sommes aujourd'hui et qui contribue à notre sentiment d'appartenance », indique Nancy Mignault, mairesse de Saint-Étienne-des-Grès.

« Le but de la Société d'histoire est de laisser un legs à nos futures générations », indique M. René Duplessis, président de la Société d'histoire de Saint-Étienne-des-Grès.

Pour découvrir l'histoire complète des lutrins commémoratifs, consultez le <https://mun-stedg.qc.ca/>.

N'hésitez pas à venir vous imprégner de l'histoire stéphanoise en marchant dans le parc Réal-St-Onge et à communiquer avec la Société d'histoire de Saint-Étienne-de-Grès pour en apprendre davantage.

Renseignements :

Ariane Bolduc-Bédard, directrice des loisirs, municipalité STEDG
819 299-3832, poste 3210, ou dirloi@mun-stedg.qc.ca

Journée culturelle

30 septembre 2023

Société d'histoire Saint-Étienne-des-Grès



Parc Réal-St-Onge Inauguration de lutrins



Ce projet est rendu possible grâce au Fonds d'initiatives culturelles de la MRC de Maskinongé

Nos commanditaires



**Municipalité de
Saint-Étienne-des-Grès**

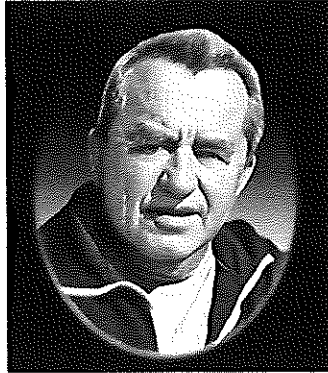


**Simon Allaire,
Député provincial, Maskinongé**

**Yves Perron
Député fédéral, Berthier-Maskinongé**

Louis Saintonge

Les Monuments Jean Boucher inc.



Réal St-Onge

1917-1990

Réal St-Onge, médecin

1917-1990

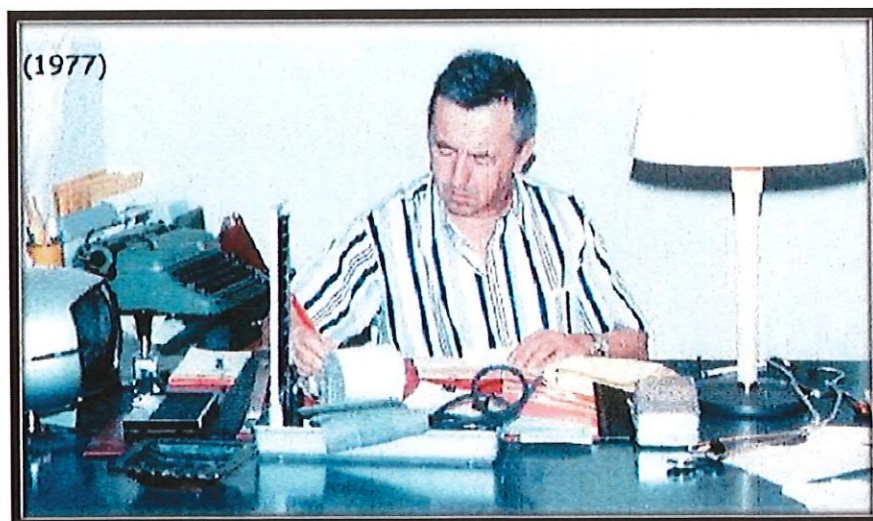
Ce parc est nommé à la mémoire du Dr Réal St-Onge, natif de Saint-Étienne-des-Grès. Suite à son service militaire obligatoire à Terre-Neuve lors de la guerre 1939-1945, il fait des études à l'Université Laval, Québec, en médecine; il vient pratiquer comme médecin de famille dans sa paroisse natale, de 1957 jusqu'à son décès en 1990.

Médecin de famille très apprécié

Homme dévoué, toujours présent pour sa clientèle et sa famille. Médecin de campagne polyvalent: obstétricien (plus de 2000 accouchements); à ses heures, dentiste, chirurgien, psychologue; il était accessible à tout moment.

Mens sana in corpore sano

Homme sportif, il a, entre-autre, collaboré à la fondation de la ligue rurale de baseball en 1940, activité majeure de ces années. Le parc Réal-St-Onge est situé à l'emplacement du site de l'ancien stade des Royaux de St-Etienne et voisin de la clinique médicale Les Grès.



Contenu de sa trousse médicale

Forceps, écarteurs pour accouchement (plus de 2000 faits par le docteur Réal St-Onge)

Balance pour nouveaux- nés

Scie chirurgicale pour plâtre (ou amputation ?)

Ciseaux pour bandages

Aiguilles pour points de suture

Lampe d'examen, etc

Le compartiment sous la trousse contenait les médicaments indispensables

Cette trousse a servi jusqu'au début des années 1980. Service à domicile, une rareté aujourd'hui !





Ligue rurale Albert-Gaucher. Il en était alors à son avant-dernière année d'étude au séminaire. Il était parmi les joueurs lors de la première partie qui s'est jouée à St-Etienne en juin 1940.

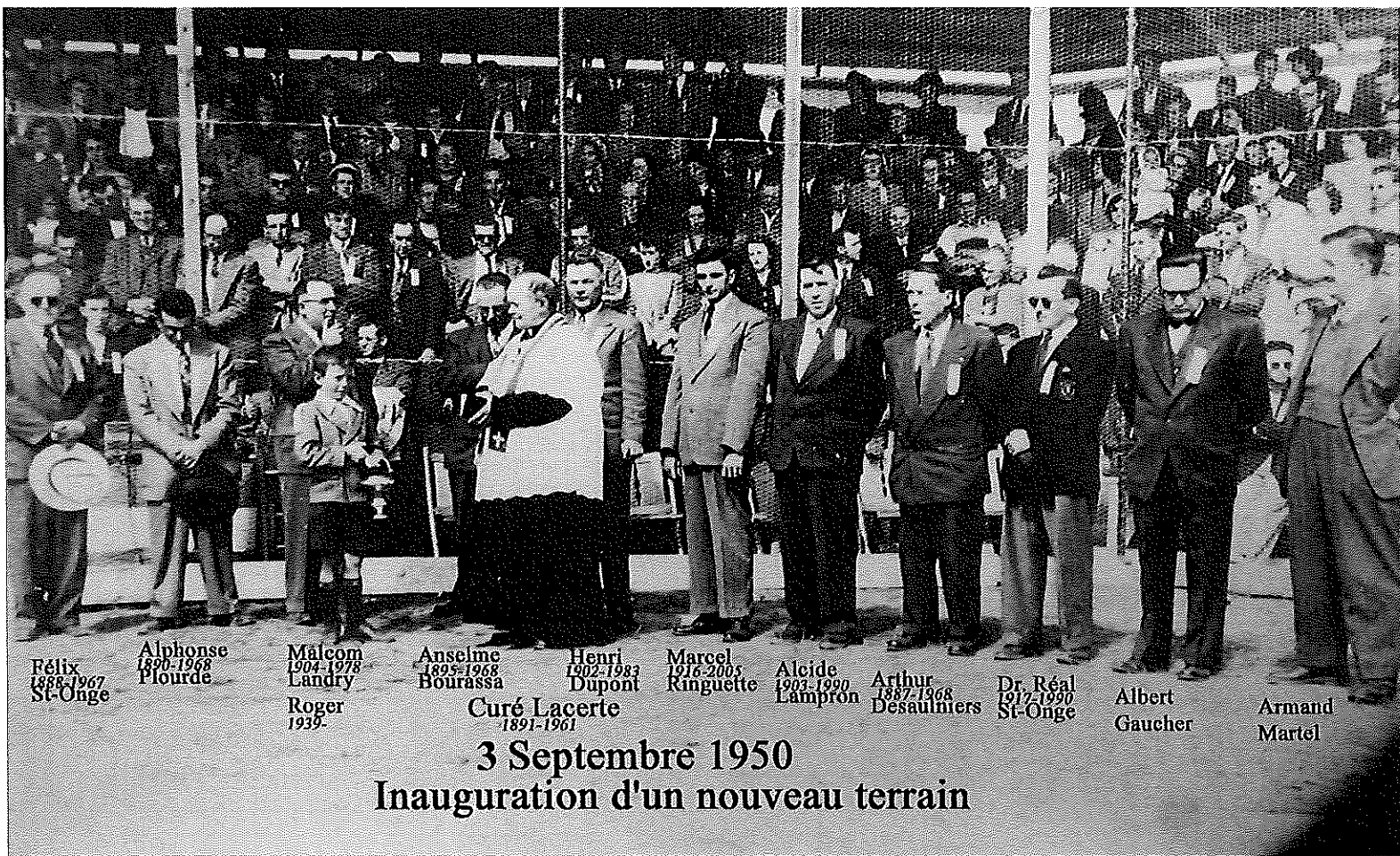
La guerre changea et arrêta bien des choses pour Réal. Il fut "conscrit", c'est-à-dire, appelé à devenir soldat sans avoir le choix. Il joua sa dernière partie de baseball à St-Etienne au début de la saison 1942. Il ne peut quitter l'armée qu'à la libération à la fin de la guerre en 1945. Il se hâte alors vers l'université. Encore étudiant à Laval, il épouse Clothilde Mayrand. Sa maigre pension de vétéran le lui permet en autant qu'ils vivent en "se contentant de peu". Ils auront 5 enfants. Réal est reçu médecin en 1950, juste à temps pour recevoir le dernier souffle du Docteur Milette. Il va oeuvrer à Sanmaur de 1951 à 1957. Il est chez nous "Le Docteur" pour tous depuis ce temps-là.

Réal est né à St-Etienne en 1917. Il commença à jouer au baseball vers l'âge de 13 -14 ans. Cet intérêt coïncidait d'ailleurs avec ses débuts comme étudiant au Séminaire St-Joseph où le baseball était vraiment à l'honneur. Son poste a toujours été le 3ième but. Déjà au cours des années '30, il était un des organisateurs des parties inter-paroissiales. Le samedi ou parfois le dimanche matin même, il téléphonait à un responsable des environs et on s'entendait pour une partie.

Le rôle essentiel de Réal St-Onge pour l'évolution du baseball chez nous et dans toute la région fut d'avoir été un des fondateurs de la



Réal St-Onge: avant dernier debout à droite.
Les autres: Henri Dupont, Armand Guimond, Wellie Charette, Jean-Marc Milette, Damien Houde.
Avant: Lionel Bellemare, Fernand Boisvert.



Félix
1888-1967
St-Onge

Alphonse
1890-1968
Plourde

Malcom
1904-1978
Landry

Roger
1939

Anselme
1895-1968
Bourassa

Curé Lacerte
1891-1961

Henri
1902-1983
Dupont

Marcel
1916-2003
Ringuette

Alcide
1903-1990
Lampron

Arthur
1887-1968
Desaulniers

Dr. Réal
1917-1990
St-Onge

Albert
Gaucher

Armand
Martel

3 Septembre 1950
Inauguration d'un nouveau terrain

Les sauterelles

La sauterelle : notre FIERTÉ

Au 18^e siècle, suite à la coupe massive de bois sur le sol stéphanois, les insectes furent attirés par nos hautes terres sablonneuses. En 1896, première invasion de sauterelles. Arrivant par nuages, elles s'abattaient dans nos champs et dévoraient tout. Voraces, elles s'attaquaient au linge étendu sur les cordes, rongant même les piquets de cèdre des clôtures.

Le gouvernement dû intervenir. Sous supervision d'un agronome, on créa un poison biologique. Chaque cultivateur devait obligatoirement l'épandre sur ses terres agricoles sous peine de pénalités, car certains gardaient la mélasse pour leur famille et le son pour leurs animaux.

Vers 1920, une autre invasion des sauterelles apparut. Cette fois, tout en appuyant les autorités gouvernementales, c'est la religion qui s'en mêla. Implorant Saint Étienne de protéger la paroisse contre les invasions de sauterelles, l'abbé J-R-Irénée Trudel, curé de 1912 à 1927, déclara que le jour de la fête de Saint-Étienne, le 26 décembre, soit férié.

Par moquerie, les habitants des villages voisins ont affublé les résidents de Saint-Étienne du sobriquet : Sauterelles. Aujourd'hui, ce surnom est devenu un objet de fierté pour nous tous.

Créée en 2009, cette sauterelle, une œuvre de Marie-Josée Roy artiste peintre et sculpteure, a été fabriquée à l'occasion des Fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, fondée en 1859.





PERIODE DE MALHEUR

UNE vie de colon n'a jamais été de tout repos. Les premiers habitants de St-Etienne, même avec l'enthousiasme au coeur et l'énergie au manche de la cognée, avaient leurs moments d'abattement. Le coin de forêt une fois défriché révélait un sol pauvre, sablonneux, peu propre à des rendements agricoles de classe. On raconte que l'un des deux frères Lemyre, venu comme les autres colons se nettoyer un coin de terre, avait les décisions promptes. Après avoir arraché une souche et reconnu une terre sablonneuse, il s'en retourna derechef d'où il était venu et ne remit plus jamais les pieds à St-Etienne !

Un rendement agricole pauvre ou moyen valait quand même plus que l'espèce de servitude que l'on retrouverait en laissant le plateau de St-Etienne et en général il n'y eut pas de désertion dans les premières années. Surtout que la main-d'oeuvre trouvait toujours un débouché aux Forges, qui avaient recommencé les opérations en 1863, que la scierie des Grès fonctionnait toujours à plein rendement et que les travaux du gouvernement en haut et en bas des chutes Shawinigan employaient un contingent respectable de bûcherons de St-Etienne.

Mais le ciel de St-Etienne se couvre tout à coup et les infortunes pleuvent sur le village, semant la crainte et la misère, un défaitisme prononcé, qui aboutira à un lent exode sur la fin du siècle et le commencement de l'autre.

1883 Tout d'abord, en 1883, coup sur coup, deux pourvoyeuses de main-d'oeuvre, et partant d'argent liquide, ferment leurs portes définitivement : La scierie des Baptist aux Grès et les Vieilles Forges des Mc Dougall. On ressentit plus douloureusement la première faillite parce qu'elle affectait directement au moins une centaine de familles de St-Etienne, les Grès étant partie intégrante du village d'en haut. Quant à l'abandon de la production aux Forges, c'était un peu prévu; l'usine n'avait jamais tourné bien rond depuis qu'on l'avait presque arrachée des mains de M. Bell et d'ailleurs, St-Etienne en souffrait bien moins depuis que St-Boniface fournissait le charbon de bois au lieu de St-Etienne. Qu'advint-il des employés de la scierie, maintenant privés de leur gagne-pain ? Ces gens-là aimaient leur métier; l'abattage, le sciage, le débitage étaient toute leur vie. Sur le coteau, il ne restait plus que des lambeaux de forêt. D'un commun accord, ils décidèrent donc de tout planter là et de s'expatrier au Michigan et en Nouvelle-Angleterre où, paraît-il, les beaux gros pins abondaient toujours. C'était une défection bien compréhensible mais qu'il fallait enregistrer quand même comme un passif.

Sur la fin du siècle, dans les années '90, les malheurs s'appesantirent sur la communauté. D'abord, les sauterelles. Aujourd'hui, cette évocation fait sourire les gens mais ce fut quand même un fléau terrible pour les cultivateurs. Pour des raisons connues des entomologistes — et des sauterelles elles-mêmes sans doute ! — les insectes diaboliques choisissaient les hautes terres sablonneuses et Mont-Carmel comme St-Etienne dût subir leurs terribles déprédations. La chose se produisit en 1896. Les récoltes y passèrent. Venant par nuages, masquant le soleil dans leur vol, elles s'abat-

End of work

quit To USA:

taient dans les champs et dévoraient tout. Voraces, elles s'attaquaient même au linge étendu sur les cordes, s'acharnaient parfois aux piquets de cèdre des clôtures, réduisaient les pâturages pauvres. Trois années consécutives, elles revinrent. Le gouvernement s'en inquiéta et fit passer un règlement à l'effet que chaque cultivateur devait disposer du poison, la formule et les ingrédients fournis par l'agronome, un peu partout sur son terrain. Mais le mal était fait; la terre, privée des déchets de la culture, était plus pauvre que jamais et ne rendait que fort médiocrement. C'en fut assez pour un grand nombre qui s'exilèrent aux Etats-Unis. A l'époque, c'était d'ailleurs la mode d'aller gagner dans les "factries" de la Nouvelle-Angleterre.

"Un malheur n'arrive jamais seul." Le dicton se vérifia en 1898 lorsque les paroissiens de St-Etienne assistèrent à l'incendie de leur jolie église. Du temple, seuls restèrent debout les murs et même, en tombant, le clocher brisa une partie de la façade. C'était un dur coup pour le curé Cloutier et ses ouailles. Mais on ne se perdit pas en lamentations et sans attendre on se mit à la reconstruction. Partant de plans préparés par M. Héroux de Yamachiche, lesquels, soit dit en passant coûtèrent deux cents dollars, on refit l'église à un rythme accéléré. La maçonnerie fut faite par M. Joseph Bertrand, la charpenterie par M. Alfred Giroux, architecte de St-Casimir et réputé bâtisseur d'église. Les marguilliers du temps étaient MM. Antoine Bourassa, Sévère Bourassa et Joseph E. Lemire. Tout fut terminé à l'automne 1899 et le 3 décembre, le nouveau curé J. P. Garceau y célébrait la première messe.

L'installation et la bénédiction des nouvelles cloches se firent l'année suivante. Relevons ce passage pittoresque dans le livre de Paroisse, écrit en marge de la cérémonie,

"Le 16 mai de l'année 1900, nous soussigné Evêque des Trois-Rivières, avons béni avec les solennités prescrites trois cloches pour l'église paroissiale de St-Etienne des Grès. La première, du poids de 1556 livres, présentée ainsi que les deux autres par M. Uldoric Brunelle, parrain et Mme Uldoric Brunelle, marraine, a reçu les noms de Léon François Xavier Joseph; la seconde, du poids de 712 livres, a reçu les noms de Sévère Joseph Edouard Jacob; la troisième, du poids de 418 livres, a reçu les noms de Uldoric Héloïse Etienne. On été présents un grand nombre de fidèles et plusieurs membres du clergé ainsi que le parrain et la marraine.

"Les noms de la première cloche ont été donnés en mémoire de Sa Sainteté Léon XIII, pape; de Mgr l'Evêque des Trois-Rivières et de M. Le Curé de St-Etienne; ceux de la deuxième, en mémoire des trois marguilliers actuels de la paroisse de St-Etienne; et ceux de la troisième, en mémoire du parrain, de la marraine et du patron de la paroisse."

L'abandon du sol de St-Etienne par plusieurs de ses fils, partis à la poursuite d'un meilleur sort, s'était échelonné sur une période de quelques années et les coups, pour pénibles qu'ils fussent à la parenté qui restait, n'étaient tout de même pas ressentis collectivement. En 1915 toutefois, c'est toute une portion de la paroisse qui se détacha d'un coup. En effet, faisant suite à une requête des francs-tenanciers de la mission St-Thomas de Caxton, Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, érigea canoniquement la paroisse de St-Thomas. Notons en passant qu'au point de vue municipal et scolaire, la séparation n'a jamais été demandée et que les habitants de St-Thomas relèvent toujours de la juridiction de St-Etienne.



PÉRIODE DE MALHEUR

Dans les années 1890 les malheurs s'appesantirent sur la communauté. D'abord, les sauterelles. Aujourd'hui, cette évocation fait sourire les gens mais ce fut quand même un fléau terrible pour les cultivateurs. Pour des raisons connues des entomologistes--et des sauterelles elles-mêmes sans doute!--les insectes diaboliques choisissaient les hautes terres sablonneuses et Mont-Carmel comme St-Étienne durent subir leurs terribles déprédations. La chose se produisit en 1896. Les récoltes y passèrent. Venant par nuages, masquant le soleil dans leur vol, elles s'abattaient dans les champs et dévoraient tout.. Voraces, elles s'attaquaient même au linge étendu sur les cordes, s'acharnaient parfois aux piquets de cèdre des clôtures, rendaient les pâturages pauvres.

Trois années consécutives, elles revinrent. Le gouvernement s'en inquiéta et fit passer un règlement à l'effet que chaque cultivateur devait disposer du poison, la formule et les ingrédients fournis par l'agronome, un peu partout sur son terrain. Mais le mal était fait; la terre, privée des déchets de la culture, était plus pauvre que jamais et ne rendait que fort médiocrement. C'en fut assez pour qu'un grand nombre des nôtres s'exilèrent aux États-Unis. À l'époque, c'était d'ailleurs la mode d'aller gagner sa vie dans les "factries" de la Nouvelle-Angleterre.

"Un malheur n'arrive jamais seul":le dicton se vérifia en 1898 lorsque les paroissiens de St-Étienne assistèrent à l'incendie de leur jolie église. Du temple, seuls restèrent debout les murs et même, en tombant, le clocher brisa une partie de la façade. C'était un dur coup pour le curé Cloutier et ses ouailles. Mais on ne se perdit pas en lamentations et sans attendre on se mit à la reconstruction. Partant de plans préparés par M. Héroux de Yamachiche, lesquels, soit dit en passant coûtèrent deux cents dollars, on refit l'église à un rythme accéléré. La maçonnerie fut faite par M. Joseph Bertrand, la charpenterie par M. Alfred Giroux, architecte de St-Casimir et réputé bâtisseur d'église. Les marguilliers du temps étaient MM. Antoine Bourassa, Sévère Bourassa et Joseph E. Lemire. Tout fut terminé à l'automne 1899 et le 3 décembre, le nouveau curé J.P. Garceau y célébra la première messe.

XX ième SIÈCLE

Le début du 20^{ième} siècle marque l'arrivée du chemin de fer, dont la voie relie Trois-Rivières à Shawinigan en longeant le St-Maurice. On installe même une piste de ski, avec un remonte-pente. Ainsi chaque semaine, une centaine de Trifluviens viennent goûter aux joies du ski à St-Étienne.

Monsieur l'abbé J.R. Irénée Trudel, curé de St-Étienne de 1912-1927, organise une fête de St-Étienne pour protéger la paroisse contre les invasions de sauterelles. En 1920, le 26 décembre devient un "jour férié": les Stéphanois doivent assister à la messe qui devient obligatoire et on y organise des réjouissances populaires.

1921 Règlement numéro 154

Effet d'obliger les contribuables à prendre des mesures pour enrayer le fléau des sauterelles

Municipalité de St-Étienne-des-Grès
Comté de St-Maurice

Considérant que le fléau des sauterelles cause chaque année des dommages considérables aux moissons dans les limites de cette municipalité,

Considérant qu'un certain nombre de cultivateurs n'ont pas dans le passé à propos de prendre les mesures requises pour enrayer le dit fléau et ne semblent pas disposés à faire preuves de meilleures volontés à l'avenir,

Considérant qu'il est indispensable pour réussir à enrayer le dit fléau que tous et chacun des cultivateurs prennent en même temps des mesures efficaces pour enrayer et empêcher de se propager le dit fléau,

Considérant qu'il est d'intérêt commun pour tous les cultivateurs de cette municipalité de faire cesser et de prévenir à l'avenir les ravages du dit fléau,

Considérant que le moyen le plus efficace pour atteindre le but est de répandre partout où il se trouve des sauterelles, et dans le même temps, du poison spécialement préparé à cette fin à ces causes, il est décrété et ordonné comme suit :

1° Tous et chacun des propriétaires ou occupants à quelques titres que ce soit de terres, terrains ou lots en cette municipalité devront à l'époque dans les circonstances et de la manière ci-après réglée.

2° Répandre et semer sur les dits terrains, lots ou terres du son empoisonné suivant la formule décrite par les autorités et reconnu efficaces aux dites fins d'empoisonner les sauterelles.

3° Le conseil de cette municipalité devra nommer des inspecteurs pour fins de faire observer le présent règlement pour chaque arrondissement scolaire ou plus à la discrétion, chaque année de juridiction respective sur chacun des arrondissements pour lesquelles,

4° Les dits inspecteurs pourront, lorsqu'ils le jugeront opportun, chacun dans les limites de son arrondissement, obliger tous les cultivateurs, propriétaires ou occupants de terres ou de terrains, à répandre sur leurs dites terres ou terrains le dit poison à sauterelles à une date qu'ils fixeront dans un avis public à être donné par eux à cette fin par affichage aux endroits ordinaires de la publication, des avis publics de cette municipalité et par la lecture du dit avis à la porte de l'église, le dimanche à l'issue de la grande messe.

5° Sur réquisition soit du maire, soit du conseil, soit des cinq contribuables de cette municipalité, les dits inspecteurs seront tenus, sous la pénalité dictée par le présent règlement, de donner immédiatement l'avis public pourvu au paragraphe précédent obligeant les cultivateurs,

propriétaires ou occupants de terres ou terrains dans cette municipalité à répandre le dit poison à sauterelles,

6° À défaut par les cultivateurs, propriétaires ou occupants de terres ou terrains de se conformer aux dits avis, dans les quatre jours suivants sa publication, vu l'urgence évidente de la mesure, les inspecteurs seront tenus d'exécuter ou de faire exécuter à la place ou aux frais des cultivateurs, propriétaires ou occupants de terres ou terrains les dites à empoisonner les sauterelles,

7° Les dits inspecteurs auront juridiction pour déterminer les manières dont les dites mesures devront être exécutées et ils pourront en surveiller l'exécution,

8° À défaut, par les cultivateurs ou occupants de terres ou terrains de se conformer au dit avis public dans les quatre jours de sa publication, ils seront passibles d'une amende de pas moins de cinq piastres et n'excédant pas vingt piastres et les frais,

9° À défaut par les inspecteurs de se conformer de donner le dit avis de publier le premier dimanche après en avoir été requis par le maire, le conseil municipal ou de cinq contribuables ainsi que pourvu au paragraphe 5 ci-dessus des dits inspecteurs, seront passibles également d'une amende de pas moins de cinq piastres et d'excédant pas vingt piastres et les frais,

10° Si un cultivateur néglige dans le cas de défaut par un cultivateur ou occupant de faire exécuter ou exécuter à la place du dit cultivateur ou occupant ainsi en défaut les mesures ordonnés par l'avis public, le dit inspecteur sera passible d'une amende de cinq piastres. Mais le dit inspecteur ne sera considéré en défaut à cet égard que s'il a été averti que tel cultivateur ou occupant est en défaut d'exécuter les travaux ordonnés par le dit avis public.

11° Dans le cas où un inspecteur aura exécuté ou fait exécuter à la place d'un cultivateur ou autre personne en défaut les mesures ordonnées par le dit avis public, tel inspecteur devra présenter son compte de dépenses à raison des dits travaux d'un cultivateur ou autre personne en défaut ou paiement de leur part le dit conseil de cette municipalité acquittera le dit compte avec recours contre la personne en défaut pour remboursement,

12° Le présent règlement restera en vigueur chaque année ou d'année en année tant qu'il n'aura pas été abrogé ou annulé et il entrera en vigueur quinze jours après sa promulgation.

Henri-Jean Grenier
Secrétaire-trésorier

Tiré du livre Souvenances, pages 207 et 208

1949 Règlement 70

1949-70 : Jos. Paquette : 460 sacs de son à sauterelles	\$ 1271,00
Coop Ste- Marguerite D.D.T.	\$ 819,60 – 5% = \$ 778,62

3 Juillet 1950 règlement 93

1950-93 Considérant que des municipalités voisines aient employé avec succès du 'bran' de scie empoisonné au chlordane pour détruire les sauterelles,

Considérant que ce procédé serait à l'avantage de la municipalité et permettrait d'économiser près de \$ 2000,00 par année,

Considérant que l'an prochain le conseil sera encore déployé à fournir le poison pour détruire les sauterelles, il est proposé et résolu que chaque propriétaire doit se procurer du 'bran' de scie sec et le conserver afin d'être prêt à empoisonner les sauterelles l'an prochain.

1951 prix du chlordane

51 Chlordane achat : 75 gallons à \$ 9,50 le gallon.

Les Stéphanides.¹ (Première partie)

"Les insectes diaboliques choisissaient les hautes terres sablonneuses, et Mont-Carmel comme St-Etienne durent subir leurs terribles déprédations. La chose se produisit en 1896". (Un Siècle d'Histoire, 1959, page 27, dernier paragraphe. Album-Souvenir.) Cette plaie se prolongea pendant plus de 50 ans: on empoisonnait encore ces vilaines sauterelles vers 1950, et les essarts déjà maigres naturellement, étaient devenus des friches désertiques qui avaient fait fuir maints fils de pionniers vers des terres plus clémentes.

Les 20 premières années du présent siècle furent les pires. Cependant, pour conjurer le terrible fléau, l'abbé J.R. Irénée Trudel, curé de St-Étienne (1912-1927) organisa de grandes fêtes religieuses en l'honneur de notre saint patron, et en 1920, proclama le 26 décembre jour férié, assistance à la messe obligatoire, travail défendu, etc., comme un dimanche, quoi!

Pendant près de 50 ans les Stéphanais acquiescèrent de bon gré à ce statut privé, et firent mieux encore: ils organisèrent des réjouissances populaires dans le style théâtre, musique, sports ou jeux divers. Il faut bien avouer que tout se prêtait idéalement à ces stéphanides du temps des Fêtes, long congé pour la majorité jusqu'aux Rois.

À en savourer les anecdotes que j'ai entendues, je crois que les Stéphanais étaient des artistes-nés et savaient très bien se débrouiller en théâtre et en musique. Dans les années '20, Mlle Albertine Isabelle, institutrice à l'école du village, montait des pièces de théâtre jouées par ses élèves, écrivait des monologues ou dialogues savoureux et plaisants sur les us et coutumes de nos ancêtres, ou tout simplement faisait déclamer des contes agréables pour tous les âges par ses étudiantes, aidée en tout par nos bonnes religieuses. À ce qu'on me dit, les entractes étaient comblés par de gais lurons, chanteurs, danseurs et musiciens, qui agrémentaient ces courtes minutes de leurs numéros divertissants.

Dans les années '30 de la grande noirceur économique, un érudit du séminaire Saint-Joseph, Pierre-Aimé Milette, fils du docteur Pierre et ardent défenseur des planches, comme son père, monta la pièce de théâtre: "À qui le neveu?", d'Eugène Labiche. C'est une comédie légère et vaudevillesque fondée sur l'intrigue, la loufoquerie et les quiproquos: huit personnages désopilants joués par lui-même Pierre-Aimé, "ti-Gus" Garceau, "titou" Milette, Alphonse, mon père, J.E. Lemire, Bertrand Milette, Oscar Bellemare et un autre, inconnu. À cette époque, en 1935, ils furent même invités à aller "performer" dans les paroisses environnantes où ne tarissaient plus les éloges à leur endroit. Je ne peux pas dire combien d'années ils ont rejoué la pièce, mais ils ne furent pas les seuls à honorer la Saint-Étienne par leur jeu. À la fin des années '30 et au début des années '40, la troupe de Bertrand Isabelle (neveu d'Albertine) nous a fait rire avec ses monologues et bouffonneries de sa confection; et même une pièce de théâtre où Isidore Boisvert, un des comparses, me raconte qu'une certaine fois, M. Paul-Émile Senay, éditeur de Montréal et attaché à Radio-Canada, probablement aussi président de la guilde des artistes du Québec, M. Senay, dis-je, était venu signifier à la troupe que s'ils jouaient cette pièce (inconnue du titre) ils devraient auparavant en payer les droits d'auteur de même que leur cotisation à la guilde, sinon ils seraient poursuivis en justice. Nullement ils obtempérèrent à cette décision, car leurs représentations étant à but non lucratif, ils n'eurent pas à s'y arrêter. Les autres compères de Bertrand et d'Isidore étaient surtout les frères Maurice et Émile Bourassa, et Jean-Louis (Victor) Boisvert: ceux-là étaient plutôt chargés de la musique.

Dans les années subséquentes, la Saint-Étienne toujours fêtée religieusement, était rehaussée par des veillées de danses, musiques et chants folkloriques, toujours à la salle du Couvent des Filles de Jésus qui, elles-mêmes participaient en montant de gentilles petites pièces de théâtre ayant surtout Noël comme sujet, mais jouées le lendemain. La chorale d'église sous la direction de Ls-Joseph Milette, a souvent fait les frais de la musique. De temps à autre, Ls-Joseph et Pierre-Aimé sortaient leurs violon et archet pour caresser autant nos oreilles que les cordes. (Suite au prochain Stéphanais.)

P.S. J'aimerais bénéficier de votre complaisance quant aux dates et aux oublis involontaires de noms de personnes ayant oeuvré à la réalisation des Stéphanides tout le long des ans, car je me suis fié à des souvenirs et des on-dit de valeureuses personnes ayant vécu et participé à ces divertissements.

¹ Stéphanides: néologisme, du latin Stephanus et ides, voulant dire: fêtes d'Étienne.

St-Étienne et les sauterelles

Pourquoi donc un festival des sauterelles à St-Étienne? Pour la bonne raison que pendant plus d'un demi-siècle de l'histoire de notre paroisse, elles ont été au coeur des préoccupations des citoyens de notre municipalité. Dès 1896, elles arrivent. Une déforestation presque complète du territoire pour la production de charbon de bois utilisé aux Vieilles Forges a mis à découvert un sol sablonneux propice à la propagation des sauterelles.

L'ENVAHISSEMENT DES SAUTERELLES

Elles sont si nombreuses que même le bruissement de leur vol semble menaçant. Elles s'abattent dans les champs, dévorant tout ce qu'elles trouvent sur leur passage, ruinant les récoltes, appauvrissant les pâturages.

L'an 1896 est désastreux, l'hiver 1897 est très pénible, la nourriture pour les hommes et les bêtes étant plus rare. Que réserve le prochain été? Les colons espèrent! ... mais elles reviennent, plus voraces que l'année précédente, s'attaquant même au linge étendu sur les cordes. Les jardins ne donnent qu'un faible rendement. Les coteaux se dénudent, le vent balaie le sable. Seules les terres basses continuent à produire, mais c'est insuffisant. Origène Bournival racontait que, au début du siècle, étant jeune homme, il allait couper de tendres pousses de tremble afin de nourrir les animaux. Les vaches affamées le suivaient jusqu'au bord du bois dans leur hâte de manger les feuilles et les branches. Les enfants, après le souper, avaient le devoir d'écraser les sauterelles sur les clôtures de perches où elles se réfugiaient pour la nuit, à coup de balais faits avec des cotons de blé d'inde. Certains commencent à quitter leurs terres pour aller s'établir ailleurs dans la province ou s'exiler aux Etats-Unis. Ceux qui partent comme ceux qui restent sont déchirés par la séparation. Aux pertes matérielles se greffent l'insécurité et l'ennui.

En 1898, on voit enfin la fin de ce fléau. Elles disparaissent, victimes de la disette provoquée par leur propre voracité et par l'effet du poison répandu sur les terres avec l'aide du gouvernement.

Quelle désolation sur nos terres après le passage des sauterelles. Un sable désertique couvre de grandes surfaces et menace d'envahir les espaces encore cultivables.

Voyons l'un des endroits les plus touchés de la paroisse: le rang Des Dalles (autrefois appelé le Petit Rang). Un vent dominant prend plaisir à transformer l'aspect du sol. Il sculpte des dunes encore apparentes aujourd'hui. Il charrie le sable jusqu'au bout du plateau en arrière de l'église, (le désert du Père Damase) creusant ici, accumulant plus loin. Les clôtures sont-elles un obstacle? il les enterre. On dit que, pour garder les animaux dans ce qui restait de pacage, les cultivateurs devaient, à certains endroits, élever une deuxième clôture un peu en retrait de la première. Léonard Lampron m'a raconté que St-Étienne était reconnu dans les paroisses environnantes comme " la place des doubles clôtures".

UNE PLANTE SALVATRICE: L'OYAT OU GOURBET (blé de mer)

On essaie de cultiver mais rien ne se fixe. Comment récupérer ces précieux terrains? On apprend qu'une certaine plante nommée gourbet peut reprendre dans le sable. Monsieur Eugène Lampron raconte qu'avant son mariage, en 1919, il a planté du gourbet de chaque côté du quatrième rang. "On faisait des rangs espacés de 10 pieds, 5 rangs de chaque côté de la route. C'était une plante coriace et vigoureuse. Après trois années, les rangs se rejoignaient. On était-y contents de voir autre chose que du sable! Les plants de gourbet étaient fournis par le gouvernement".

Malgré les craintes de certains qui avaient peur que le gourbet, comme le chiendent, n'envahisse les terres arables, on a continué d'en planter partout où cela était nécessaire. Cette plante ne reprend facilement que dans le sable, elle ne s'étend pas dans un sol plus argileux. Avec les années et un travail persévérant, les champs de chaque côté du rang des Dalles avaient l'aspect "d'une mer bleue" me confiait Marie Gélinas de Nicolet.

LA CONJURATION DES SAUTERELLES

Dans les années 30, Marie Gélinas accompagnait parfois son époux, agronome employé du gouvernement quand il venait à St-Étienne pour aider les gens à se débarrasser du fléau des sauterelles. C'est elle qui m'a raconté le miracle de la conjuration des sauterelles. " Les gens de St-Étienne étaient impuissants devant ce malheur.

St-Étienne et les sauterelles ii

Ils se sont tournés vers leur curé et ensemble ils ont beaucoup prié et fait des promesses. Puis un jour, le curé en procession avec ses ouailles, est passé dans la paroisse avec de l'eau bénite. Par ses prières, il a conjuré les sauterelles. Celles-ci, selon plusieurs témoins, obéirent à ses ordres et allèrent se précipiter dans le St-Maurice".

Curieusement, M. Eugène Lampron a eu un petit sourire quand je lui ai demandé s'il avait eu connaissance de la conjuration des sauterelles. C'est vrai qu'on a beaucoup prié. Dans ce sens-là, on a conjuré le fléau. Même qu'après la deuxième invasion en 1921-22, les paroissiens se sont engagés à fêter le jour de la St-Etienne (26 décembre) comme un dimanche (jour chômé avec assistance à la messe). Mais comme dit le proverbe: "Aide-toi et le ciel t'aidera", on s'est débarrassé d'un bon lot de ces insectes en les empoisonnant régulièrement"

LES CORVÉES D'EMPOISONNEMENT

Dans les livres des minutes du conseil municipal de St-Etienne, j'ai tiré des informations intéressantes. En voici quelques unes:

Règlement 22-67: Les 19-20-21-22 juin 1922 furent les jours fixés pour épandre le poison tel que le règlement l'ordonnait.

Règlement 32-29 : le 19 avril 1932 .“ Il est proposé par Adem Bourassa secondé par Ovide Désaulniers de demander au gouvernement de la province de nous venir en aide pour la destruction des sauterelles. Attendu que le fléau nous menace fortement nous demandons à l'honorable député de nous faire avoir un montant de quinze cents piastres ”.

Règlement 38-21 : le 4 avril 1938, la même demande d'octroi est faite, à laquelle on ajoute que " les ingrédients pour faire le poison seront placés aux endroits suivants: Adjutor Paquette, 3 tonnes de mélasse, 60 sacs de son, 420 livres de vert-de-paris(acéto-arsénite de cuivre utilisé comme insecticide selon le dictionnaire Bélisle); Emile Lemire, 3 tonnes de mélasse, 60 sacs de son, 420 livres de vert-de-paris; Josephat Boisvert, 2 tonnes de mélasse, 40 sacs de son, 280 livres de vert-de-paris; Alfred Lamy, 2 tonnes de mélasse, 40 sacs de son, 280 livres de vert-de-paris; Ovide Carbonneau, 2 tonnes de mélasse, 40 sacs de son, 280 livres de vert-de-paris; Wilbrod Beaulieu, 2 tonnes de mélasse, 20 sacs

de son, 150 livres de vert-de-paris; Noé Lacombe, 1 tonne de mélasse, 20 sacs de son, 150 livres de vert-de-paris; Omer Lacerte, 1 tonne de mélasse, 20 sacs de son, 150 livres de vert-de-paris; Edmond Ringuette, 1 tonne de mélasse, 20 sacs de son, 150 livres de vert-de-paris; Sévère Paillé, 1 tonne de mélasse, 20 sacs de son, 150 livres de vert-de-paris; Arthur Bournival, 1 tonne de mélasse, 20 sacs de son, 150 livres de vert-de-paris. Les sauterelles seront empoisonnées les 27-28-29-30 juin 1938.

Achats: 20 tonnes de mélasse à la coopérative à 20 cents le gallon, 400 sacs de son à 1,30 \$ chez Joseph Paquette, 3000 livres de vert-de-paris à 24 cents la livre chez Rosaire Bournival, 6000 citrons à 25 cents la douzaine chez Edgar Landry .

Aux jours fixés, il fallait faire les mélanges (le port d'un masque était recommandé) et répandre le poison sur le sol en cernant sa propriété. On en mettait aussi sur les clôtures de perches car les sauterelles s'y réfugiaient la nuit. Les quelques jours qui suivaient, on gardait les animaux domestiques enfermés à l'abri du danger d'empoisonnement, de plus il ne fallait pas cueillir des fraises des champs.

Le 7 juin 1943. Règlement pour empoisonner les sauterelles. La recette de poison n'est pas changée mais, il est noté que Raymond Boisvert, Martin Bournival, Justin Bournival, Robert Bouchard et Philippe Boisvert ont reçu chacun la somme de \$5,25 pour le temps donné à la préparation du poison chez Joseph Dupont.

1948. Nouvelle demande d'un octroi pour l'empoisonnement des sauterelles. Monsieur Majorique Boisvert est engagé à \$0,45 l'heure pour surveiller la préparation des ingrédients chez Georges-Étienne Lampron. Il est aussi résolu à l'unanimité que des inspecteurs seront nommés dans chaque arrondissement pour faire la surveillance de l'épandage et voir à ce qu'il y en ait partout où il y en a besoin. Pourquoi cette surveillance ? Y paraît que certains cultivateurs, pas nombreux, mais plus sensibles que les autres, s'étaient laissés attendrir par les supplications de leurs pauvres bêtes affamées. Ils avaient donc donné le son à leurs animaux. Les sauterelles avaient dû se contenter d'un mélange de sable et de mélasse. Elles n'avaient pas apprécié.

1949. Les ingrédients du poison sont modifiés. Au lieu de vert-de-paris, le conseil autorise l'achat d'une tonne et demie de D.D.T. à 50%,

St-Étienne et les sauterelles iii

au coût de 778,62 \$. Les inspecteurs des sauterelles sont encore engagés.

1950. On empoisonne à nouveau les sauterelles. Il y a 9 dépôts dans la paroisse et deux inspecteurs sont engagés.

" Le conseil paiera le local 5.00 \$ pour la journée et 0,45 cents de l'heure pour le surveillant lequel devra faire une liste de tous ceux qui viendront chercher du poison avec la quantité livrée à chacun.

Le poison sera distribué mardi le 27 juin si la température est favorable et M. Louis-Joseph Millette est autorisé à en faire l'annonce avec un haut-parleur dans tous les rangs de la paroisse lundi soir.

Une amende de 10,00 \$ par jour sera imposée à tous ceux qui n'épandront pas le poison à sauterelle sur le terrain."

En juillet 1950 on passe le règlement suivant en prévision du printemps 1951: " Considérant que des municipalités voisines ont employé avec succès du bran de scie empoisonné au chlordane pour détruire les sauterelles; considérant que ce procédé serait à l'avantage de la municipalité et permettrait d'économiser près de 2000 \$ par année; considérant que l'an prochain, le conseil sera encore disposé à fournir le poison pour détruire les sauterelles, il est proposé et résolu à l'unanimité que chaque propriétaire voit à se procurer du bran de scie sec et à le conserver afin d'être prêt à empoisonner les sauterelles l'an prochain".

1951. "Achat de 75 gallons de chlordane à 9,50 \$ le gallon."

Le bran de scie a dû être dur à digérer parce que, passé cette date, il n'est plus question des sauterelles dans les minutes du conseil.

LA FÊTE DE ST-ÉTIENNE

Aujourd'hui encore, dans notre paroisse, plusieurs personnes se font un devoir d'assister à la messe du 26 décembre, en fidélité à la promesse faite par nos prédécesseurs pour être préservés du fléau des sauterelles.

Au cours des ans, outre la messe, des soirées d'amateurs réunissaient les paroissiens à la salle du couvent. Plusieurs se souviennent aussi de pièces de théâtre jouées par des gens d'ici, le soir de la Fête.

La journée de la St-Étienne de 1978 fut " fêtée en grand " grâce à l'implication dynamique de Henriette St-Pierre, de Nicole Lampron, de Ma-

rie-France Dubois, l'appui de nombreux bénévoles et le soutien de l'équipe de prêtres oeuvrant dans la paroisse à cette époque.

Plusieurs auront sans doute beaucoup de plaisir à se rappeler de bons souvenirs de fraternité vécue à cette occasion en revoyant le programme de cette journée paru dans le Stéphanais. (vol. 1, No. 3.) (Les trois premiers numéros du journal le Stéphanais ont été publiés pour préparer cette fête.)

9 heures: messe semi-traditionnelle (latin et français)

10 heures : criée pour les âmes. Ghislain Lorange était l'encanteur cette année-là. Les autres années ce fut Paul Lampron.

De 11 heures à 4 heures: documentaire à l'église -visite du presbytère - exposition artisanale à la salle du couvent.

De 1 heure à 5 heures: jeux pour tous les âges - au stationnement de l'église, à la sacristie ou à l'O.T.J. Visite des places anciennes en sleigh-ride.

6 heures: souper à la salle du collège suivi d'une soirée avec orchestre, danse, chants. Les animateurs sont Maurice Janvier et Eugène Mainguy. La journée est couronnée par la remise des prix aux différents concours: monsieur Barbu, monsieur Moustachu, monsieur et madame St-Étienne, sans oublier le chant de rassemblement : " Vive les gens. "

Cette manière de fêter s'est perpétuée avec plus ou moins d'éclat jusqu'en 1991. Malgré le froid de décembre, notre mascotte la sauterelle Sautimousse se faisait un grand plaisir de participer à nos réjouissances.

"SAUTERELLE", SURNOM DES RÉSIDENTS DE ST- ÉTIENNE

Les citoyens des municipalités environnantes avaient pris l'habitude de désigner les gens de St-Étienne : " les sauterelles ". De même les Stéphanais entre eux ne se gênaient pas pour se prénommer sauterelle. Reconnaisant une personne de chez nous, dans le train, en ville ou ailleurs on disait : "Tiens, une sauterelle! " Aux parties de base-ball, les visiteurs avaient plaisir à déconcentrer les joueurs locaux en leur criant : "espèce de sauterelle !". C'était une dénomination familière et innocente entre nous, ça pouvait devenir une insulte, une agression ou un signe de mépris dans la bouche d'un étranger. On

St-Étienne et les sauterelles iv

en connaît qui se cachait ou s'éloignait d'un groupe pour ne pas être reconnu comme " sauterelle". Aujourd'hui, on utilise plus fréquemment le vocable Stéphanois. Dire encore de quelqu'un: c'est une vraie sauterelle, ça signifie c'est un descendant d'une vieille famille de la paroisse: un Boisvert, un Lampron, un Bellemare, un Lemire, un Bournival, un Plourde, un Milette, un Grenier, un Désaulniers, un St-Pierre ou autres. Certains nouveaux arrivants se font dire par des gens de l'extérieur: " Une nouvelle sauterelle ! " - " Tu es devenu sauterelle ! "

LES SAUTERELLES AUJOURD'HUI

Les femelles équipées d'une tarière affectionnent de pondre leurs oeufs dans le sable de St-Étienne. Dans les périodes sèches surtout, elles se multiplient d'abondance. Elles aiment bien couper les tiges du grain dans les champs pour faire tomber les épis par terre, comme réserve de nourriture, pour la période de l'éclosion de leur progéniture. En plus des grains, elles se nourrissent de tout feuillage vert : tabac, chou, patate, fraises, etc. Les producteurs agricoles arrosent leurs champs d'insecticide contre la sauterelle soit par avion, par tracteur surélevé ou par vaporisateur tracté. Ils savent combien la négligence de détruire la reproduction d'une année cause des pertes importantes dans les récoltes.

LA SAUTERELLE ET LE FESTIVAL

La sauterelle demeure une particularité pour les 55 ans d'intense lutte victorieuse que les habitants de St-Étienne ont menée contre leur invasion dans leurs champs, avec les forces conjuguées du gouvernement, du conseil municipal, de leur foi religieuse, de leur attachement à la terre et surtout de leur goût de survivre et de vivre. Nos terres de sable continuent d'être un lieu de prédilection pour sa reproduction.

Le festival de la sauterelle initié par la Chambre de Commerce locale poursuit la tradition à sa manière et nous lui souhaitons plein succès.

Cécile Pruneau Bournival
(société d'histoire)
Gilbert Bournival Lacroix
(le Stéphanois)



LE POISON À SAUTERELLES

Centre de distribution (1938): Arthur Bournival, 7^e rang

- Quantités livrées :** 1 tonne de mélasse (90 gallons)
20 sacs de son
150 livres de vert de Paris (acétoarsénite de cuivre)
300 citrons
- Préparation :** Dans un bac de bois d'environ 3 pieds par 7 pieds et haut de 6 à 10
pouces, mélanger 1 sac de son, 4 gallons et demi de mélasse, 7
livres de vert de Paris et 15 citrons.
- Épandre ce mélange dans les champs; il est aussi recommandé d'en
mettre sur les clôtures de perches car les sauterelles s'y réfugient la
nuit
- Avertissement :** Ne pas cueillir de fraises des champs
Garder les animaux domestiques enfermés
- Distribution :** Chaque responsable de dépôt avait une liste indiquant les quantités
à livrer à chaque cultivateur.
- Épandage :** L'empoisonnement se faisait vers la fin de juin

Récit de Cécile Pruneau
Information tirée du livre du 150^e, page 644

Saint-Étienne chasse les sauterelles



La huitième plaie d'Égypte selon l'Exode

La paroisse de Saint-Étienne-des-Grès a souvent été frappée par des invasions de sauterelles qui détruisaient les récoltes. Ces invasions, plus fréquentes qu'ailleurs, étaient peut-être dues à la nature des sols qui sont généralement sablonneux à cet endroit. Pour les familles de cultivateurs, l'arrivée de ces nuées d'insectes signifiait une année de misère.

Voici deux entrefilets, parus à la fin du dix-neuvième siècle, qui traitent de ce fléau et de la solution qui a été trouvée pour l'enrayer : « *On nous écrit de St-Étienne, comté de St-Maurice, que les sauterelles ont fait des ravages considérables. Cependant, à la suite de prières publiques, on s'aperçoit qu'elles disparaissent rapidement.* » (Le Constitutionnel, 26 juillet 1869). « *On nous apprend de Shawenegan et de St-Étienne que les sauterelles font des ravages dans ces paroisses. Les cultivateurs font des prières pour les chasser.* » (Le Journal des Trois-Rivières 16 août 1888).

L'abbé Irénée Trudel, curé de 1912 à 1927, a organisé une fête le jour de la Saint-Étienne pour protéger la paroisse contre les invasions de sauterelles. En 1920, le 26 décembre est devenu un "jour férié". Les habitants du lieu devaient obligatoirement assister à la messe ce jour-là et on organisait des réjouissances populaires. (Voir le site de la municipalité)

Par moquerie, les habitants des villages voisins ont affublé ceux de Saint-Étienne du surnom de sauterelles. Aujourd'hui, ce surnom est devenu un objet de fierté. On trouve à Saint-Étienne-des-Grès un Centre de la petite enfance *La Petite Sauterelle*, des guides *Les Sauterelles*, une troupe de théâtre *Les Sauterelles* et même un Festival des Sauterelles !

Descendant d'une famille de Saint-Étienne-des-Grès, j'ai aussi un peu de sang de sauterelle dans les veines.

Voir aussi sur ce blog : En attendant le train.
Publié par Alain Saintonge